

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ET TECHNIQUE OUTRE-MER  
47, bld des Invalides  
PARIS VII<sup>e</sup>

COTE DE CLASSEMENT N° 3053

SOCIOLOGIE - ETHNOLOGIE

QUELQUES ASPECTS DES MIGRATIONS KABRE ET LOSSO AU TOGO

par

J.C. PAUVERT



O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° 22620  
Cpte B

N° 3053

VI° C.I.A.O.  
1956



QUELQUES ASPECTS DES MIGRATIONS KABRE

ET LOSSO AU TOGO

---:---:---

POUVERT J.C  
ORSTOM, Loue  
1956

Les migrations des populations d'Afrique Noire ont certes jusqu'ici occupé l'attention des historiens et ethnologues, qui ont recherché leurs origines et les étapes de leur implantation dans leur habitat actuel. Mais il semble que le sociologue doive maintenant s'attacher à l'étude des phénomènes migratoires contemporains, qui tendent à modifier considérablement la structure du peuplement, et à renouveler les relations traditionnelles entre groupes ethniques.

Les sociologues africanistes se sont surtout attachés aux formes les plus spectaculaires des migrations : les déplacements vers les villes et les phénomènes de détribalisation. Ceux-ci apparaissent cependant liés, soit directement, soit sous l'aspect de réactions en chaîne, à des mouvements de populations qui restent rurales, mais qui tendent à définir de nouvelles formes de participation à leur environnement. Le problème a d'ailleurs été posé lors de la dernière conférence interafricaine des sciences humaines, réunie à Bukavu en Août 1955, et à l'issue de laquelle il a été recommandé d'entreprendre l'étude systématique des



B 22620

phénomènes migratoires observables en Afrique au sud du Sahara.

C'est dans le cadre de ce projet conjoint que j'ai entrepris au Togo des recherches sur les migrations actuelles des populations de ce Territoire, il ne saurait être, naturellement question d'entrer ici dans le détail de tous ces déplacements, qui affectent, à des degrés divers, presque tous les groupes ethniques du Togo. C'est ainsi que les Moba du Cercle de Dapango tendent à glisser vers le Sud, c'est-à-dire le Cercle de Mango, dans lequel on constate par ailleurs l'extension de l'aire des Gangan, et l'infiltration de Bariba du Dahomey. Dans le centre du Togo, les Ana semblent opérer une poussée d'Est en Ouest, de même que les Adja-Ehoué de Parahoué (Dahomey), qui s'établissent de plus en plus nombreux le long du mono. Dans le Sud, de nombreux Mina du Cercle d'Anécho émigrent en Gold-Coast, cependant que 1/3 des hommes entre 18 et 25 ans, chez les Ewé du Cercle de Tsévié, se rendent saisonnièrement dans les plantations de cacao et de café de Gold-Coast également. Sur le littoral, 15 % des pêcheurs entre Lomé et Anécho sont des Ahoulan venant d'Accra, ou des Adan de l'estuaire de la Volta, venant au Togo à chaque saison de pêche.

Mais le plus important de tous ces mouvements migratoires est incontestablement celui qui affecte les groupes Kabre, Lesso et Lamba du Nord du Togo.

x

x

x

Selon les recensements administratifs, on compte actuellement au Togo environ 200.000 Kabré et Lamba, et 55.000 Losso. Soit au total 255.000 individus, plus du quart de la population du Territoire. Or, sur ce nombre, près de 20.000 se trouvent émigrés dans le Cercle d'Atakpamé (Centre du Togo), plus de 19.000 dans le Cercle de Sokodé et 15.000 dans le Cercle de Bassari : plusieurs milliers se trouvent dans les cercles de Palimé (Sud-Ouest) et de Lomé. De plus, des Kabré et Losso émigrent soit définitivement, soit saisonnièrement vers la Gold-Coast ; selon certaines estimations, 20 à 30 % des jeunes gens partent pendant la saison sèche, pour aller faire la récolte du cacao en Gold-Coast. Au total, les deux groupes Kabré et Losso comptent donc de 75.000 à 80.000 émigrés temporaires ou définitifs, soit plus de 35 % de leur effectif. Cette proportion indique bien l'importance du phénomène migratoire qui les touche ; une enquête de grande envergure, subventionnée par le F.I.D.E.S., et à laquelle participent conjointement plusieurs services, dont le service de la Statistique du ministère de la France d'Outre-Mer et l'O.R.S.T.O.M., vient d'être entreprise. Elle permettra des évaluations plus précises de cette migration et je n'exposerai ici que l'un de ses aspects : celui qu'elle revêt dans le Centre du Territoire.

Les migrations kabré et losso prennent, en effet, plusieurs directions, et plusieurs formes :

1. Des Kabré et Losso émigrent définitivement dans le Centre du Togo (Cercles de Sokodé et d'Atakpamé), vers des zones de colonisation qui se sont développées à partir de villages d'immigration dirigée organisée par l'Administration française de 1925 à 1940 (suivant l'exemple de l'administration allemande). Cette première colonisation avait pour but la concentration, dans le Centre Togo, de la main d'oeuvre nécessaire à la construction de la ligne de chemin de fer LOMÉ-BLITTA, et au ravitaillement de ces travailleurs. C'est dans le Cercle d'Atakpamé que j'ai mené la première partie de l'enquête ici résumée.

2. D'autres Kabré et Losso émigrent vers la zone cacaoyère des deux Togo et de la Gold-Coast. Ce sont eux qui constituent une grande partie de la main d'oeuvre nécessaire pour le nettoyage des cacaoyères et pour la récolte; ils sont employés par les propriétaires soit comme manoeuvres (journaliers ou au mois), soit selon un arrangement qui s'apparente au métayage (abusa en langue twi, dibi matabi en ewé) et qui leur permet après plusieurs années de se fixer définitivement dans la région cacaoyère (Achanti ou Ewé).

3. Un autre mouvement migratoire porte des Kabré et Losso vers la région située à l'Ouest ou au Sud-Ouest de leur pays d'origine, c'est à dire vers le Cercle de Bassari, où ils ont ainsi tendance à réoccuper sur les Kofu Koli des terres qu'ils occupaient avant de se réfugier derrière la rivière Kara pour se protéger des invasions Gourma, et des chasseurs d'esclaves du Sud.

C'est de la seule migration orientée vers le Cercle du Centre qu'il est question ici. L'Administration ayant décidé de l'utiliser pour mettre en valeur une nouvelle zone située à l'Est du Mono, à la latitude d'Atakpamé, il a été jugé nécessaire d'étudier les conditions dans lesquelles les Kabré et Losso déjà implantés dans le Cercle du Centre s'étaient intégrés aux populations autochtones, c'est à dire les groupes ana et kpassi, dans la première région occupée par les émigrés, celle-ci est constituée par la vallée de l'Anié et par les terres situées de part et d'autre de la route intercoloniale LOME-SOKODI (voir carte).

Ce processus d'intégration des émigrés a été en particulier étudié sous l'angle de la transformation de l'organisation socio-agraire, seul évoquée ici.

Alors que les Kabré et Losso pratiquent, dans leur pays d'origine, une agriculture intensive déjà décrite par plusieurs observateurs, ils ont adopté, dans la zone du

Centre Togo, les méthodes de culture semi-extensives propres aux autochtones du Centre, Ana et Kpessi, chez lesquels elles sont liées à une structure sociale caractérisée par l'agblé ferme et unité familiale socio-économique. L'agblé est le village de culture où s'installe une famille restreinte, et qui se développe en devenant un village indépendant, KOPÉ lui-même destiné à éclater lorsque ses habitants sont devenus trop nombreux pour subsister sur les terres environnantes. C'est selon ce système que les Kpessi et les Ana ont essaimé dans le Cercle d'ATAKPAME à partir de centres comme KPESSI, KUKOTE, DEKOU.

Ces Kopé se dispersent à l'intérieur d'un cadre territorial qui est celui de la tribu dont il constitue la réserve de chasse et de terres cultivables; réserves qui doivent être assez vastes : en quinze ans, une famille de 5 personnes utilise en moyenne 15 à 16 hectares, tout en ne cultivant que 2 à 3 hectares à la fois. Les communications de MM. LAMOURoux et BERGÉ exposent en détail ce système de culture qui a été adopté par les émigrés kabré et lasso à leur arrivée dans le Centre Togo, et qui ne correspond pas à leurs pratiques traditionnelles ni à leurs structures.

Celles-ci sont caractérisées à la fois par une différenciation poussée en unités résidentielles restreintes, comme souvent les sociétés paléonigritiques voltaïques et par

la survivance de l'homogénéité du lignage patrilinéaire et patriarcal, dont le suso ( le plus âgé des descendants vivants du même ancêtre) est le chef. Ce lignage majeur est le tchiédjié ouyé ; ses membres sont répartis en quartiers ou hara dont chacun groupe les dyassou kouroum ya, "descendants d'un seul", lignage mineur qui constitue un segment du tchiédjié ouyé. L'unité résidentielle et familiale restreinte est la dés, enclos appelé soukaka par de nombreux observateurs, et qui apparaît nettement caractérisée sur le terrain; c'est cette division extrêmement nette de l'habitat en dési (pl. de dés) qui semble avoir frappé plusieurs auteurs, beaucoup plus que la solidité des liens claniques qui subsistent en pays kabré entre les membres du même tchiédjié ouyé. Celui-ci a cependant une fonction extrêmement importante, ne serait-ce que, dans le domaine socio-agraire, le fait que le tato, la terre sur laquelle sont fixées l'ensemble des dés est la propriété du tchiédjié ouyé, le suso de celui-ci ayant le droit d'en régler l'appropriation.

Or, les émigrés<sup>qui</sup> sont fixés dans le Centre-Togo ne peuvent pas conserver ces structures intactes. Leur descente vers le Sud se fait par petits groupes familiaux restreints, et de plus leur implantation est conditionnée par des entente

individuelles conclues avec les groupes autochtones propriétaires de la terre, les Ana et les Kpessi en particulier. Il est donc rare de trouver dans un village d'émigrés de nombreux membres du même tchiédjié ouyé. La notion d'unité purement résidentielle prime celles d'unité familiale ou même économique; et cette unité résidentielle est l'edjadé (village). En zone de colonisation, et par exemple dans la vallée de l'Anio, l'edjadé groupe différents hameaux, nommés teniama, qui correspondent chacun à ce que les autochtones ana appellent kopé, et qui peuvent être très éloignés les uns des autres, chacun constituant une ferme ou campement de culture devenu résidence définitive d'un groupe restreint.

✓ Cette fragmentation des structures familiales est due en partie au mode de culture adopté par les émigrés et qui est celui des autochtones; les terres à cultiver dans le centre Togo, paraissent illimitées, chaque émigré les utilise sans compter, alors que les méthodes intensives des Kabré sont bien connues. Mais de plus, le mouvement migratoire ayant commencé il y a une génération, et en raison de l'adoption des méthodes extensives, les familles d'émigrés ont dû éclater, la deuxième génération d'émigrés ne trouvant plus, autour du premier établissement de leurs parents, les terres nécessaires. C'est ce que montre l'exemple du village

d'AKABA, dont les premiers quartiers, fixés en 1931 ont été désertés par la jeune génération, qui établit ses terres de cultures de plus en plus à l'Ouest, sur l'autre rive de l'Anio (une comparaison de l'âge moyen et de la proportion d'enfants dans les premiers hameaux et dans les nouveaux le montre nettement). Cette ségrégation des générations est liée à la dissociation des structures familiales traditionnelles.

Cette dissociation est par ailleurs liée aux conditions dans lesquelles les émigrés kabré et lossé ont obtenu des autorisations k'autorisation de s'implanter sur leurs terres; il s'est agi le plus souvent d'ententes individuelles, conclues entre un émigré qui se proposait comme manoeuvre et un propriétaire ans ou kpressi. Un ou deux ans plus tard, l'émigré obtenait l'autorisation de cultiver pour lui-même une parcelle; il faisait alors venir une femme, un frère, un ami. Mais ce groupe restreint ne pouvait s'étendre beaucoup sur les terres du propriétaire. Il fallait conclure de nouvelles ententes, et les champs obtenus se dispersaient; ou bien d'autres émigrés, venus d'autres villages du pays kabré, se présentaient, et établissaient leur propre quartier. Une telle forme de peuplement ne pouvait assurer la pérennité des structures du type techniedjie ouyè ou hara.

Parallèlement, ce mode d'implantation tend à développer des formes de symbiose entre cultivateurs immigrés et propriétaires autochtones. C'est ainsi que les émigrés doivent une redevance en nature, généralement annuelle (ignames, riz, viande de chasse), fournie souvent à l'occasion de certaines cérémonies rituelles célébrées par les autochtones kpassi pour se consoler les divinités de la terre, telles que TOUMWA, ou à l'occasion des récoltes, en particulier lors de la fête des nouvelles ignames (fête adé). Les cultivateurs immigrés doivent également demander la célébration de certains rites expiatoire par exemple lorsque l'un d'eux a eu un accident de chasse, a été mordu par un serpent, ou en toute autre circonstance néfaste qui peut être jugée due au mécontentement des ancêtres de la terre qu'ils cultivent avec l'autorisation des autochtones.

Dans toutes ces occasions apparaît la dépendance dans laquelle se trouvent les Kabré et Lesso immigrés vis à vis des occupants du sol.

Cependant cette dépendance ne supprime pas toute forme de fidélité aux structures traditionnelles. C'est ainsi que les immigrés, même ceux qui sont nés dans la zone de colonisation, vont chercher une femme au pays kabré, et il n'y a pratiquement pas d'unions entre immigrés et autochtones. Les premiers immigrés fixés dans le Centre sont communément appelés tétoniama, fondateur de této; ils représentent la collectivité

émigrée auprès des autochtones, apportant par exemple à ceux-ci la contribution des colons au moment des rites agraires. Ils représentent ce qui subsiste du contrôle social dans la collectivité émigrée. Ils assurent également la pérennité de certaines pratiques religieuses et veillent en particulier à ce que soient accomplis les sacrifices kubayy pour MOLOMIE, la divinité qui protège les semences en mars, ainsi que pour les segu, qu'il faut remercier au moment des récoltes. Les fêtes du kamu, pour la récolte du mil, est ainsi célébrée dans toute la zone d'immigration.

Par ailleurs, les émigrés conservent avec leur groupe d'origine de nombreuses relations : visites, envoi d'argent ou de produits vivriers, participation à diverses cérémonies coutumières (rites de passage, deuil, naissances).

X  
X X

L'exposé très rapide de ces quelques faits ne montre que des aspects fragmentaires du processus d'intégration des émigrés kabré et losso dans la zone de colonisation du Centre Togo. Bien d'autres éléments de leur acculturation, soit dans cette région, soit dans les autres zones vers lesquelles ils se dirigent actuellement, devraient être fournis. Les quelques exemples donnés suffisent cependant à montrer :

I. La complexité des difficultés que soulève la colonisation dirigée de nouvelles zones de peuplement, telles que

l'Est-Mono, par des émigrés qui, implantés par l'administration, ne peuvent appliquer les formules de symbiose qu'ils avaient spontanément trouvées dans d'autres régions. C'est ainsi que se posent les problèmes de l'appropriation des terres et du droit foncier. Les nouveaux arrivants apparaissant en effet aux autochtones comme imposés.

2. L'implantation de nouveaux colons doit viser à la fixation d'un véritable paysannat ; l'étude des formes et des conséquences de l'ancienne colonisation montre en effet que les premiers émigrés n'ont pas conservé leurs méthodes de culture intensive, cet abandon ayant des conséquences non seulement sur la tenure et la conservation du sol ( voir la communication de MM. BERGE et LAMOUREUX) mais aussi sur la forme du peuplement et la survivance des structures socio-économiques coutumières.

3. L'intégration d'immigrés cultivant les terres d'autochtones selon des formules de symbioses spontanément établies (telles que le métayage en zone cacaoyère - dibi madib ou le fermage contre redevances comme dans le Cercle d'ATAK-PAME) peut être un fait économique important, dans la mesure par exemple où la mise en valeur de nouvelles terres par les émigrés permet de subvenir aux besoins des occupants autochtones, comme c'est le cas dans le Centre du Togo, qui exporte des produits vivriers (ignames, maïs, riz) vers le Sud-Togo et le Togoland.

4. Une partie de cette production est également envoyée par les émigrés vers leur pays d'origine; c'est ainsi que le Cercle de LAMA-KARA, par l'intermédiaire de gros marché comme KETAO, reçoit des ignames, du maïs et du mil de la zone d'immigration du Centre Togo. Les envois privés de famille d'émigré à famille restée sur place sont également importants.

En conclusion, il apparaît qu'un processus migratoire aussi important que celui qui affecte les groupes Kabré et Losso du Nord-Togo soulève de multiples problèmes dans la mesure où il exprime la recherche, par un groupe ethnique, de nouvelles formules d'équilibre, au sein de la société globale, avec les autres groupes : certains groupes deviennent ainsi complémentaires, en particulier dans le domaine économique et cela n'est pas sans importance sur le plan du remaniement des structures régionales. D'autre part, les migrations apparaissent liées au tribalisme, dans la mesure où la migration d'une partie de ses membres permet à un groupe de subsister et de maintenir son homogénéité, dans la mesure aussi où, isolés au sein d'un environnement ethniquement différent, certains de ses membres tendent à resserrer leurs liens traditionnels. Les déplacements de certains groupes ethniques d'une région rurale vers une autre région rurale paraissent ainsi fondamentalement différentes de celles qui

prennent la forme d'un exode rural vers des zones de détri-  
balisation. Ces migrations correspondent à des types d'expan-  
sion qui semblent caractéristiques de certains groupes, et  
semblent justifier des enquêtes approfondies, telles que  
celle qui est en cours actuellement au Togo.

Jean-Claude FAUVERT

O.R.S.T.O.m. LOME

Août 1956.